



Semaine du 27 février 2023 au 05 mars 2023

N° 279



## Mini-série sur quelques règles déontologiques

### Episode #2

Dans le premier épisode de cette mini-série consacrée à la déontologie, je vous annonçais que l'esprit créatif dont font preuve certains confrères dans le choix de la dénomination de leur office, est parfois incompatible avec nos règles déontologiques.

Nous disposons actuellement d'un article dans notre règlement national et de quelques notes sur le site du CSN qui permettent à la Chambre de demander aux notaires de modifier leur dénomination, mais les critères sont assez flous.

Gouverner c'est prévoir et sur le sujet des dénominations, mieux vaut anticiper les effets du projet du Règlement Professionnel du Notariat (RPN), en cours d'examen par la Direction des affaires civiles et du sceau et en attente de validation par l'Autorité de la Concurrence.

Loin d'assouplir les règles de dénomination de nos offices, il nous donne en revanche plus de précisions quant aux interdictions.

Ainsi, il est indiqué à l'article 16.1 du projet de RPN : « Afin de ne pas susciter de confusion dans l'esprit du public et d'éviter tout risque de concurrence déloyale, toute référence à un lieu géographique distinct de l'adresse exact de l'office, à un fait historique ou à un nom propre, autre que celui d'un ou des associés de la société titulaire de l'office est prohibée ».

Comme vous le savez, l'approbation de notre nouveau Règlement Professionnel par le Garde des sceaux est toujours attendu.

Dès lors, j'invite chacun(e) à s'interroger dès à présent sur la conformité de la dénomination de son office, au regard de l'article 16.1 du projet déjà modifié, pour ne pas être dépourvu(e) quand l'heure viendra.

Afin de guider les offices concernés dans les démarches à effectuer pour la mise en conformité de leur dénomination, la

Chambre adressera prochainement un courrier à ceux dont la dénomination ne serait manifestement pas conforme au projet du nouveau règlement.

Ce même article 16.1 réaffirmerait par ailleurs que « La Chambre des notaires accomplit une mission de vérification des sites internet, adresses courriels, nom des notaires, dénomination des offices et des structures qui en sont titulaires afin de vérifier leur conformité aux règles professionnelles ».

Combiné au renforcement du pouvoir infradisciplinaire, ce nouveau règlement donnerait la main aux Chambres pour faire appliquer les règles qui régissent notre profession.

Je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacun(e) afin qu'il ne soit pas utile d'en arriver au pouvoir coercitif pour faire appliquer ces nouvelles règles le moment venu.

Je vous donne rendez-vous pour l'épisode #3 consacré à la signalétique de nos offices et de leurs satellites (bureaux annexes et tiers lieu).

**Catherine DECAEN**  
Présidente



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

## ACTUALITÉS



### ENQUÊTE SUR LE THÈME DES DONATIONS ENTRE VIFS

Le gouvernement a sollicité le notariat sur le thème des donations entre vifs. Le CSN va y répondre sous la forme d'un rapport utilisable par les décideurs publics.

Pour permettre d'établir celui-ci de manière documentée sur la base de chiffres et de tendances observés dans notre pratique, le CSN a besoin de notre concours.

Notre participation doit être la plus large possible pour nourrir solidement ce rapport de chiffres et de tendances observés dans notre pratique.

A télécharger : le document PDF détaillant les questions posées et vous permettant de préparer vos réponses.

[Merci de saisir vos réponses via ce lien avant le vendredi 24 mars 2023 au soir.](#)

Les résultats anonymisés seront ensuite synthétisés et serviront de base à la réflexion collective.



## **CONSOLIDATION DU MAILLAGE : FORUM DES OFFICES ACCOMPAGNÉS**

Depuis 3 ans, près de 1 000 offices ont été ou sont accompagnés dans le cadre du Programme de consolidation du maillage territorial qui a mobilisé pour vous des moyens sans précédents de la profession et de la CDC – Banque des Territoires. La satisfaction exprimée par les bénéficiaires est très élevée.

Si chacun a pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé, il est désormais important de partager les retours d'expériences de ce programme de grande envergure et d'échanger ensemble sur les défis et les opportunités du développement des offices.

Le CSN a le plaisir d'inviter un notaire et un collaborateur par office accompagné (et de chaque office dans le cadre d'un multi-offices) au :

### **FORUM DES OFFICES ACCOMPAGNÉS CONSOLIDATION DU MAILLAGE TERRITORIAL**

**LE JEUDI 1er JUIN 2023**

**à la Maison de la Mutualité - Paris 5e (24 rue Saint-Victor)**

**de 10h00 à 16h30**

Merci de bloquer ce grand rendez-vous dans vos agendas.

La plateforme d'inscription ouvrira mi-avril, un mail vous sera adressé pour vous en aviser. Vous y découvrirez l'intégralité du programme.

Pour votre parfaite information, les frais de transport seront remboursés sur justificatifs dans la limite des plafonds prévus et sur la base d'un billet de train aller/retour en seconde classe.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre présent pour ce temps fort du développement de la profession et du maintien du maillage territorial qui est l'affaire de tous.



## **OBLIGATION D'AFFICHAGE DE VOS TARIFS SUR VOTRE SITE INTERNET**

Pour rappel, depuis 2018, il est obligatoire de compléter la rubrique « tarifs » sur votre site internet.

A défaut, vous ne pourrez obtenir l'agrément de la Chambre et publier votre site.

A télécharger : le process permettant de modifier les sites Web Office ADNOV (anciens Sites Prisme).

[adnov-site-web-office-affichages-des-tarifs-sur-les-sites-web.msg](#)



## BÉNÉFICIEZ DES SERVICES DE L'ACENODE

L'association nationale exclusivement au service de la profession notariale, met à votre disposition des outils simples pour relayer au plus vite les évolutions en droit de l'Union Européenne.

Bénéficiez des services de l'ACENODE via l'espace membre de la Chambre :

- Obtenir des contacts avec des notaires ou professionnels étrangers,
- Accéder sur le site à des formulaires de demandes de renseignements pratiques,
- Se renseigner en droit comparé et en fiscalité internationale,
- Participer à des web conférences à un tarif préférentiel depuis votre bureau de 8h30 à 9h30.

**Connectez-vous sur :** <http://acenode.eu/> - mot de passe : f7dc92bc

**Ci-dessous tuto de connexion à l'espace membre ainsi que le catalogue des web conférences.**

[espace-membres-sur-acenode.pdf](#)

[catalogue-de-formations-centre-notarial-de-droit-europeen-2022-2023.pdf](#)



## LA LETTRE DE MON NOTAIRE

Retrouvez ci-dessous La lettre de mon notaire de mars 2023, pour communication sur vos sites internet et diffusion à vos clients !

[lettre-189-0.pdf](#)



## GUIDE SUR LE DROIT UKRAINIEN

Certains notaires ont probablement été confrontés à des dossiers ayant un lien avec l'Ukraine que ce soit le règlement d'une succession avec un immeuble en Ukraine, la rédaction d'un testament d'un réfugier ukrainien, une donation entre vifs avec des biens en Ukraine ou encore un contrat de mariage.

Afin de vous aider à conseiller au mieux vos clients, le Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE) a récemment édité un guide sur le droit ukrainien. Il fournit des informations sur le droit ukrainien de la famille, des successions, immobilier et des sociétés. Il contient également des liens vers des outils et des ressources en ligne pour obtenir des informations plus détaillées.

et avec le soutien de la Commission européenne, ce manuel constitue un recueil d'informations très utile qui permettra aux notaires de se familiariser avec le droit ukrainien et ainsi accompagner efficacement des personnes de nationalité ukrainienne dans des situations difficiles.

[Accéder au Guide.](#)

[rne-guide-ukraine.pdf](#)



## REJOIGNEZ LA TEAM NOTAIRES2NORMANDIE

[DUATHLON DE CAEN](#) : le 26 mars 2023

Course 2 : Duathlon S - L'Open 100% féminine  
5km de CAP\* / 18km de vélo / 2,5km de CAP\*

Course 5 : Duathlon S - L'Open 100% masculin  
5km de CAP\* / 18km de vélo / 2,5km de CAP\*

\* course à pied

**Inscriptions :** [ICI](#) !

### MARATHON DE LA LIBERTÉ

Samedi 3 juin 2023 : - [La Rochambelle](#) (course féminine) - 5 km -  
Attention places limitées !

Dimanche 4 juin 2023 : - [Le Marathon de la Liberté](#) et [le Marathon relais](#) - [Le Semi-marathon Pégasus](#) - [Les 10 km de la Liberté](#)

**Inscriptions :** [ICI](#).

**Code avantage : NOTARIAT2023** à saisir dans l'encadré bleu "code avantage/équipe".



## BON PLAN TRIP NORMAND

### OFFRE ASTERIX AVRIL/MAI 2023

**Tarif unique à 38,00 €** au lieu de 59 € - Billet 1 jour valable du 8 Avril au 8 Mai 2023, selon calendrier d'ouverture.

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

Attention !!! Stock limité.

Pour plus d'informations, cliquez : [ICI](#)

# CLÉS REAL

05  
AVRIL

# FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

## Mars

07

LE PARCOURS ZP (zéro papier) -  
Journée 2 : 07/03 et Journée 3 :  
23/05/2023

22 - 23

SÉMINAIRE OBLIGATOIRE  
NOTAIRE NOUVELLEMENT  
NOMMÉ - 22 et 23 mars 2023  
(2 jours)

30

PASSER EN MODE ENTREPRISE

## Avril

06

LE STATUT DU FERMAGE :  
Contours et détours

## Mai

05

BIOÉTHIQUE, PMA, ADOPTION ET  
ÉTAT CIVIL : Le rôle du notaire en  
matière de filiation

11

FAIRE FACE AUX INCAPACITÉS :  
déttection, outils et solutions

## Juin

08

LA MÉDIATION, L'ALLIÉE DU  
NOTAIRE

15

EXONÉRATION DUTREIL :  
Transmission de société ou  
d'entreprise par succession et  
donation

**20**

TABLEAU DE BORD - JOURNÉE  
COMPTABLE SIMPLIFIÉE ET  
ACTUALISATION DU TARIF

**Septembre**

**12**

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET  
TRANSMISSION DE  
L'ENTREPRISE AGRICOLE

**Octobre**

**10**

ACHETER HORS MARIAGE :  
anticipation du partage

**Novembre**

**24**

ACTUALITÉS DES  
RECTIFICATIONS FISCALES EN  
TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES  
PROFESSIONNELLES ET  
CHANGEMENTS DE RÉGIMES  
FISCAUX

**Décembre**

**05**

LES DÉCLARATIONS DE  
SUCCESSION - niveau expert



Accédez à votre wishlist

**CVTHÈQUE**

## Alternance BTS collaborateur juriste notarial

Calvados

2023-2025

# PRESTATIONS DE SERMENT

07  
MARS

**Me Marine AUBRY, notaire salariée**  
**SELAS Agnès ENAULT-PASCREAU - Jean-Charles RAULT - Pauline PASCREAU et Pierre PASCREAU, Caen**

# VIE DE LA COMPAGNIE

27  
FÉVR.

**Me Elise PICQUE-SCHEIDT, notaire salariée**

Reprise de fonctions au sein de SELAS COQUELIN & Asssociés Notaires, Ouistreham

# ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION

CAROLLES

VAUCELLES

# AGENDA DES ÉLUS

06  
MARS

Réunion du Comité Technique Régional de Contentieux.

Lancement de l'[estimateur en ligne](#) sur le site régional [www.notaires2normandie.com](http://www.notaires2normandie.com)

# SUCCESSIONS

## Calvados :

COULON ÉPOUSE GUERIN  
RAYMONDE  
LECLERCQ NÉE JAGOT  
CHRISTELLE  
GILBERT Frédéric  
VIVIEN LUCIENNE  
LEFEBVRE Dominique  
GENDRY SUZANNE  
LE GALL Bernard Auguste Pierre  
Georges  
CHESNEL ACHILLE  
VANDEN-DURPEL Brigitte  
LEPAULMIER David  
CHEVALLIER CLAUDE  
LOPES-CURVAL PHILIPPE  
DUBUS WILLIAM  
GARNIER Sylvain  
THOMAS Roger  
DESVAUX Michel

## Manche :

MABIRE Octave  
HENRY Chantal  
DAIROU Roselyne  
LECOUTURIER Hermine  
MABIRE OCTAVE  
LE DISSEZ Yannick  
RICHARD JOSETTE

## Orne :

LASSERRE Marie jo  
AMAND NATHALIE  
TRESSE MICHEL

## Autres :

HANOCQ Bernard  
GUERIN JACQUELINE



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)